

SAINT-RAPHAËL

Crédit photo, Diane Chabot

Poste Publication No 44131013, 19 ave Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Qc, G0R 4C0

À NE PAS MANQUER

- OFFRE D'EMPLOI POUR LA SURVEILLANCE PATINOIRE PAGE 3
- CONCOURS DÉCORATION MAISON PAGE 6
- UN SAPIN, UNE MUNICIPALITÉ, UN ESPRIT DE NOËL PAGE 16
- SOIRÉE DE CHASSE ! PAGE 17



BUREAU MUNICIPAL

Horaire

Lundi au vendredi : 8h30 à 12h et 13 h à 16h30

Coordonnées

19, avenue Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Qc, G0R 4C0

Téléphone : 418 243-2853

Courriel : info@saint-raphael.ca Web : www.saint-raphael.ca

Facebook : Municipalité de Saint-Raphaël

NUMÉROS IMPORTANTS

C.F.E.R.....	418 243-3757
CPE Belle Enfance.....	418 243-3545
Chalet Intergénérationnel.....	418 705-1001
École La Source.....	418 243-2999
Maison Des Jeunes.....	418 243-3457
Permis de feu.....	418 243-2853
Pharmacie.....	418 243-2040
SAAQ - bureau d'immatriculation..	418 243-3526
Bibliothèque.....	418 243-3437

Calendrier des dates de tombée du journal

Éditions	Dates de tombée	Distribution
Décembre	15 novembre	Fin décembre
Janvier	15 décembre	Fin décembre
Février	15 janvier	Fin janvier

Merci de faire parvenir vos textes et vos images à
loisirs@saint-raphael.ca

Ce bulletin municipal d'informations est entièrement réalisé, publié et distribué par la municipalité

Informations : 418 243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca

Rédaction : Municipalité de Saint-Raphaël
Collaboration : Services municipaux et organismes
Infographie et impression : Creaphiste

MOT DU MAIRE



Bonjour à tous

Je tiens à dire dans un premier temps que mes pensées sont avec tous les gens qui vivent des moments de maladie ou de deuil. Le temps est précieux et qu'il faut profiter de tous les moments de la vie avec ceux qu'on aime.

Au niveau municipal je suis plus encouragé et motivé à comparer au début du mandat.

L'administration est solide et efficace plus que jamais, la comptabilité est à jour, et les loisirs sont très visibles et animés.

Nous sommes en pleine période de budget et les prévisions sont prometteuses. L'enseigne à l'entrée du village sera bientôt fonctionnelle, les développements domiciliaires avancent lentement mais sûrement et il y a beaucoup d'autres projets en travail pour les années qui suivent.

En ce qui concerne les loisirs et biens, soyez à l'affût des réseaux sociaux, car ça bouge très vite et il y a énormément d'activités. (BRAVO EDITH)

N'hésitez pas à communiquer avec moi ou Claude pour tout questionnement que vous jugerez important pour vous.

Soyez prudent sur les routes, l'hiver est tout prêt.





Municipalité de
Saint-Raphaël

Compte de taxes !

Ces derniers seront postés le 25 janvier 2025.

Dates des versements pour l'année 2025 :

1er mars - 1er mai - 1er juillet - 3 septembre & 1er novembre

MODES DE PAIEMENT ACCEPTÉS



- Directement sur le site de votre institution financière ;
- Au comptoir de service des institutions financières ;
- Par chèque :
 - Par la poste ou déposé dans la chute à lettres du bureau municipal ;
- En personne :
 - Au bureau municipal durant les heures d'ouvertures de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
(argent comptant, débit et/ou chèque)

Pour toutes questions, contactez Valérie Bergeron, adjointe à la direction, au (418) 243-2853 poste 102 ou à comptabilite@saint-raphael.ca.



Surveillant de patinoire

Pour la saison 2024-2025



Description Sous l'autorité du coordonnateur des loisirs, le surveillant des patinoires assure le bon déroulement des activités sur les patinoires et à l'intérieur du Chalet Intergénérationnel, et ce, en conformité avec les directives et les objectifs déterminés par l'administration municipale.

Responsabilités

- Assurer le respect des règlements et des heures d'utilisation des patinoires
- Administrer les premiers soins si nécessaire
- Vendre les grignotines
- Déneiger les entrées
- Faire le ménage quotidien
- Accomplir toute autre tâche connexe demandée.



Municipalité de
Saint-Raphaël

Qualités & compétences

- ☀ Aptitude à communiquer efficacement avec tact et diplomatie
- ☀ Souci du maintien de la qualité des services
- ☀ Habileté en résolution de problèmes, autonomie et initiative
- ☀ Responsable et disponible.

Exigences

- Être âgé de 16 ans et plus
- Formation en premiers soins à jour (atout)
- Connaissance du milieu (atout)

Conditions

- Horaire de travail : de soir et de fin de semaine
- Entrée en fonction prévue autour du 16 décembre 2024
- Salaire à discuter

Postuler

Veuillez transmettre votre candidature à l'attention de Madame Edith Chabot au plus tard le 13 décembre 2024
Courriel : loisirs@saint-raphael.ca
Poste ou en personne : 19, Chanoine-Audet, Saint-Raphaël, Québec, G0R 4C0

***L'emploi du masculin a été utilisé dans le but d'alléger le texte



On recherche ! des animateurs en loisirs !



Municipalité de
Saint-Raphaël

Peu importe ton super pouvoir,
on a besoin de toi pour pimper
notre offre de loisirs !

- séance de cardio-poussette, parce que qui a dit qu'on ne peut pas se muscler en promenant bébé ?
- cardio militaire, pour transpirer comme un commando !
- arts, pour libérer le Picasso qui sommeille en vous !
- initiation à l'anglais et à l'espagnol, parce que pourquoi ne pas devenir un polyglotte en un clin d'œil ?

418-243-2853 poste 105
loisirs@saint-raphael.ca

Loisirs



Municipalité de
Saint-Raphaël

NOUS SOMMES FERMÉS POUR LES FÊTES !

Du 25 décembre au 5 janvier

Nous vous retrouverons avec plaisir
dès le 6 janvier pour une nouvelle
année pleine de projets !

En attendant, toute l'équipe vous souhaite de
passer d'excellentes fêtes de fin d'année.

À bientôt !



LG SOLUTIONS
ÉLECTRICITÉ • CHAUFFAGE

ESTIMATION GRATUITE !

Michel : 418-508-0338 Bencit : 418-241-6143

Électricien
en service résidentiel
et commercial

RBO : 5834-4084-01

Joyeuses Fêtes !

QUE VOTRE SAISON SOIT ILLUMINÉE
PAR LA JOIE ET LA CHALEUR DES
FÊTES, ET QUE LA NOUVELLE ANNÉE
VOUS APPORTE DES ÉTINCELLES DE
BONHEUR ET DE SUCCÈS.

N'OUBLIEZ PAS, SI VOUS AVEZ
BESOIN D'UN COUP DE POUCE
ÉLECTRIQUE POUR VOS PROJETS,
NOUS SOMMES LÀ POUR VOUS.
ENSEMBLE, FAISONS BRILLER VOS
IDÉES EN 2025 ! ✨

CONTACTEZ-NOUS POUR TOUTS VOS
BESOINS ÉLECTRIQUES.
BONNE ANNÉE ET PLEIN DE LUMIÈRE
POUR L'AVENIR !

Ho Ho Ho!

Retour sur notre Souper

Reconnaissance des Bénévoles

Merci à tous d'avoir été présents pour cette belle soirée de gratitude et de convivialité ! Nous invitons chacun à taguer ses amis en commentaires pour revivre ces beaux moments ensemble.



Un énorme merci aux Buffets Cabryo pour le délicieux repas, au Conseil municipal pour leur service impeccable aux tables et au bar, et au talentueux chansonnier Patrick Gemme pour avoir adapté son répertoire aux différentes demandes de la soirée . Un grand merci aussi à notre photographe pour ces magnifiques souvenirs en images .

Vous avez envie de contribuer et de faire partie de notre belle équipe de bénévoles ? Nous serions ravis de vous accueillir !

Merci à tous et à l'année prochaine !



Merci

FAISONS REVIVRE LE SKI DE FOND !



Municipalité de
Saint-Raphaël

QUE CE SOIT POUR

**PENSONS
COLLECTIF !**



- DES COURS DE DÉCOUVERTE DE CE SPORT POUR LES PETITS ET LES GRANDS
- DES BALADES COLLECTIVES
- DES ÉVÉNEMENTS FUNKY ET THÉMATIQUES... ON A VRAIMENT BESOIN DE VOUS !

**POUR MENTIONNER VOTRE IMPLICATION
418-243-2853 POSTE 105
LOISIRS@SAINT-RAPHAEL.CA**

CONCOURS ! CONCOURS ! CONCOURS !

FAIS BRILLER TA MAISON POUR NOËL !

1. TRANSFORMEZ VOTRE EXTÉRIEUR
2. PRENEZ UNE PHOTO DIGNE D'UN MAGAZINE !
3. ENVOYEZ CETTE MERVEILLE AUX LOISIRS POUR PARTAGER LA MAGIE !

Loisirs@saint-raphael.ca

Messenger de la Municipalité ou des Loisirs

Trois (3) cartes cadeaux de 50\$ à gagner !
Participez en grand nombre ! 🎄



MOINS D'UN AN AVANT LES ÉLECTIONS MUNICIPALES !



Votre
gouvernement

Québec

Tous les quatre ans, le premier dimanche de novembre, vous devez élire la mairesse ou le maire ainsi que les conseillères et les conseillers qui veillent à l'administration et au développement de votre municipalité. Il s'agit des élections générales municipales qui se tiennent simultanément dans environ 1 100 municipalités au Québec. Les prochaines sont prévues le 2 novembre 2025.

Environ 8 000 postes d'élues et d'élus municipaux, dont 19 de préfètes et de préfets, seront à pourvoir à ce moment. Vous pourriez occuper l'un de ces postes.

Raisons pour poser sa candidature

Vous aimez particulièrement votre quartier ou votre municipalité? Vous souhaitez convertir votre attachement en engagement? Vous avez envie de vivre un nouveau défi professionnel ou tout simplement de contribuer positivement à votre milieu de vie?

Votre candidature en prévision des élections générales municipales de 2025 est la bienvenue.

Plusieurs outils sont disponibles afin de vous permettre d'en apprendre plus sur les rouages du milieu municipal et pour vous guider si vous avez choisi de vous présenter aux élections.

Bienvenue aux différents profils de candidatures

Si vous faites notamment preuve d'écoute et d'un sens de la collectivité, que vous avez le goût de l'engagement et que vous possédez un esprit de collaboration et une bonne capacité d'analyse, sachez que vous disposez déjà de qualités essentielles au rôle d'élue ou d'élue.

Si vous souhaitez mettre vos talents et vos compétences au profit de votre municipalité, que vous aimez travailler pour le bien commun et que vous désirez faire valoir les intérêts des citoyennes et citoyens et participer aux prises de décisions, vous avez ce qu'il faut pour poser votre candidature.

Bienvenue aux candidatures féminines

Les femmes constituent la moitié de la population, mais elles sont encore sous-représentées dans les conseils municipaux au Québec. Il est important qu'elles prennent part aux décisions municipales, à titre d'élues.

L'augmentation du nombre de candidates et d'élues constitue donc un enjeu de taille pour la santé démocratique et la représentativité de nos institutions.

Consultez le document Pour une présence accrue des femmes en politique municipale : un changement au bénéfice de l'ensemble des Québécoises et des Québécois (PDF 636 Ko).

Pour mieux comprendre ce qui influence l'engagement des femmes en politique municipale, consultez l'étude La représentation politique des femmes dans les municipalités du Québec : étude d'enjeux existants (PDF 1,10 Mo).

Bienvenue aux candidatures jeunesse

Les jeunes de 18 à 34 ans représentent le quart de la population, mais c'est la partie de la population en âge de voter qui est la plus sous-représentée parmi les élues et élus municipaux.

Plus les jeunes seront nombreux à poser leur candidature, plus leurs voix et leurs préoccupations seront entendues et considérées.

Devenir une jeune élue ou un jeune élu municipal permet de mettre en pratique ou d'ajouter plusieurs compétences à son parcours professionnel, que ce soit le leadership, les capacités de gestion, le sens de l'innovation, la mobilisation, ou encore le sens stratégique.

Poser sa candidature aux élections municipales peut aussi être un beau défi à relever après les études.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Rapport mensuel des actions de la sécurité publique au conseil municipal et à la direction générale – OCTOBRE 2024



Le présent rapport couvre la période du mois d'octobre 2024.

Aux membres du conseil, les Services de sécurité Incendie, de Premiers Répondants et de Sécurité Civile de Saint-Raphaël ont été impliqués dans quelques actions en octobre :

Interventions — incendie (4) :

- 1 entraide à Armagh pour un feu de résidence
- 3 appels pour accident de la route

Intervention — premiers répondants (5) :

- 3 appels pour accidents routiers
- 1 appel pour convulsions
- 1 appel pour chute extrême

Inspection et entretien :

- 4 inspections mécaniques et des équipements ont été effectuées
- Réparation au véhicule 219

Autres tâches :

Durant le mois d'octobre, d'autres tâches ont aussi été complétées par les 3 services :

1. Émission de 4 permis de feu à ciel ouvert
2. Présence et animation Halloween
3. 2 visites préventives et exercices d'évacuation ont eu lieu soit au Tradition et à la Maison des jeunes
4. Préparation budgétaire
5. Rencontre MRC – regroupement des directeurs incendie

Exercice mensuel :

L'exercice mensuel a été celui de la transition hivernale ou chaque équipement d'été a été retiré et remplacé par ceux d'hiver en plus de s'assurer du fonctionnement de chacun d'eux. Nous avons aussi reçu 3 recrues pompiers durant cet exercice.

Avez-vous 5 minutes ?



CITAM

INSCRIVEZ-VOUS!



ALERTES ET NOTIFICATIONS DE MASSE

- Avis d'ébullition
- Bris d'aqueduc
- Inondation
- Alerte météo
- Fermeture de rue

SOYEZ INFORMÉ EN TOUT TEMPS!



Scannez ce code



TRAVAUX PUBLICS

Le présent rapport fourni les informations en lien avec les opérations du service des Travaux Publics. Au cours du mois d'octobre 2024 plusieurs actions liées à l'entretien et à l'amélioration de notre municipalité ont été réalisés :

Travaux de voirie

- Nivelage de routes non-pavées et rechargement en matériaux
- Complément de travaux, rang Ste-Marie-Anne
- Réparation de signalisation
- Préparation du terrain du garage municipal pour asphaltage
- Mise en place des balises hivernales
- Préparation des équipements d'hiver
- Réparation de trous sur Bernard-Dumont
- Réparation de la surface gazonnée du terrain de balle et ajout de matériel conditionneur de surface
- Retrait des dos d'âne et des signalisation flex

Aqueduc / Eaux usées

- Surveillance de traitement d'eau
- Installation des services municipaux pour nouvelle construction
- Nettoyage de conduites d'eaux usées
- Qualification annuelle des systèmes de données métriques des stations
- Complément de travaux des stations de pompage des eaux usées
- Attestation de conformité de l'eau potable
- Étude de capacité des étangs de traitement des eaux usées
- Inspection de conduites d'égout et de conduites pluviales

- Surveillance de chantier – station de la Côte-du-moulin
- Fin du chantier – toiture de la pétanque
- Préparation du chantier de la rue JO-Veilleux
- Fermeture des parcs et de la fontaine
- Peinture à certains bâtiments
- Réparation de clôture aux puits d'eau potable

Entretien infrastructures

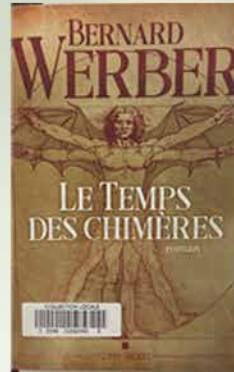
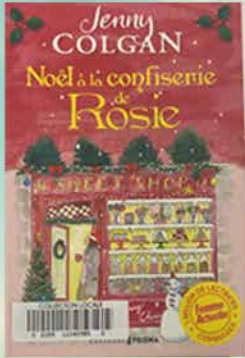
- Rencontre avec le MTQ pour le suivi du projet de sécurité routière
- Rencontre avec la MRC pour urbanisme et zonage / dossiers de permis et d'infraction
- Suivi de planification de travaux avec les ingénieurs pour la préparation des devis de reconstruction de la rue Beaudry
- Complément d'étude de reconstruction de la rue Bernard-Dumont
- Planification et préparation pour les travaux de la Place Garant

Administratif et Planification

- Rencontres de suivi des demandes de services provenant de citoyens
- Planification hebdomadaire des tâches des journaliers et opérateurs
- Support aux loisirs en logistique d'événement
- Transport des feuilles (opération d'automne)

Autres

NOUVEAUTÉS BIBLIO



DÉCEMBRE 2024

HEURES D'OUVERTURE

MARDIS-MERCREDI
18:30-20:00
1er et 3e samedis
9:30-11:00



Chasse aux lutins

Du 3 au 21 décembre, les enfants accompagnés d'un parent pourront chercher des indices et compléter un questionnaire afin de trouver le nom du lutin mystère.

Deux troques: Point bas de Noël et 25€ Librairie Livres en Tête

JOYEUSES FÊTES

DE L'ÉQUIPE DE LA
BIBLIOTHÈQUE



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24 FERMÉ	25 FERMÉ	26	27	28
29	30	31 FERMÉ				





Chasse aux lutins
Du 1 au 21 décembre 2024

à la bibliothèque !
Pour enfants
avec l'aide d'un parent si besoin.

Viens résoudre des énigmes!

mardi, mercredi 18:30 - 20:00
1er et 3e samedi 9:30-11:00

Tirage de deux (2) bas de Noël avec une carte-cadeau de la Librairie Livres en Tête!



LA BIBLIOTHÈQUE SERA
FERMÉE

PENDANT LA PÉRIODE DES FÊTES
DU 24 DÉCEMBRE AU
3 JANVIER

OUVERT LE 4 JANVIER 2025
9:30-11:00



Octroi de contrat pour la construction du bâtiment administratif au lieu d'enfouissement technique (LET) à Armagh

La MRC de Bellechasse a confirmé le 12 novembre lors d'une séance extraordinaire du conseil l'octroi d'un contrat pour la construction d'un nouveau bâtiment administratif au lieu d'enfouissement technique (LET) à Armagh.

Celui-ci a été signé avec l'entreprise Construction Langis Normand au montant de 2 753 651,25 \$, le plus bas soumissionnaire conforme.



La MRC modernisera ainsi son installation d'Armagh afin d'optimiser ses opérations et améliorer le côté fonctionnel de celui-ci. Ce nouveau bâtiment administratif hébergera la nouvelle balance et son poste de contrôle, une salle de réunion, des vestiaires facilement accessibles aux employés manuels travaillant sur le site, des bureaux et des postes de travail à aire ouverte permettant d'accueillir plus d'employés, ainsi qu'une salle à manger plus spacieuse.



**Le comité santé et services sociaux
de la MRC de Bellechasse**
VOUS INFORME



Connaissez-vous les alternatives à l'urgence?



Pharmacien

Votre pharmacien peut :

- Prolonger ou modifier votre prescription de médicaments ;
- Prescrire un médicament (zona, infection urinaire, contraception orale, etc.) ;
- Donner des conseils.



Clic Santé

Portail qui permet de prendre un rendez-vous avec un professionnel de la santé près de chez vous : clicsante.ca



Clinique médicale

- Si vous avez un médecin de famille, vous pouvez voir un médecin à votre clinique au sans rendez-vous.
- Si vous n'avez pas de médecin de famille, certaines cliniques offrent des rendez-vous à l'ensemble de la population : sante.gouv.qc.ca.



811

Le 811 est accessible en tout temps (24 heures/24, 7 jours/7) :

- Info-Santé (811, option 1)
- Info-Social (811, option 2)
- Guichet d'accès à la première ligne (GAP) (811, option 3), seulement si vous n'avez pas de médecin de famille



CLSC

Vous pouvez obtenir des services de soins infirmiers de votre CLSC :

- Traitement de plaie, éraflure, déchirure de la peau
- Dépistage (infections transmissibles sexuellement et par le sang, etc.)
- Vaccination



DES BONNES NOUVELLES !



Logements

Le projet de logements dans le Collège Saint-Damien est admissible à une subvention fédérale pouvant atteindre 250 000 \$ en vertu du programme Logement abordable

durable (LAD). L'argent versé en vertu de ce programme offert par le Fonds Municipal Vert servira à financer les évaluations de coûts pour rénover l'immeuble. Les demandes de déboursés du GRT seront préparées avec la collaboration de madame Anne Carrier, architecte.

Du côté du Québec, tout indique que le Programme d'habitation abordable Québec (PHAQ) ouvrira avant la fin de l'année 2024. Nous soumettrons à nouveau notre dossier d'un projet de 82 logements, dont ceux des résidents autonomes actuels.

Le 22 août 2024, la ministre de l'Habitation a rendu publique sa nouvelle stratégie en habitation. Le Québec veut augmenter l'offre de logements, notamment en exploitant le potentiel des immeubles existants et en préservant l'offre existante. Le Collège répond pile à ces orientations, ce qui nous plaît, évidemment.

Partenariats

Nos démarches à la recherche de partenariats d'affaire pour occuper la partie du Collège qui ne peut être transformée en logements se poursuivent. Nous avons besoin de temps et de la collaboration dynamique du Centre de services scolaires et de tous les organismes de Saint-Damien, principalement de ceux qui occupent le Collège actuellement.

Le Collège peut rester debout et devenir un atout majeur pour Saint-Damien et la région si le gros bon sens prévaut. L'argent public, comme celui des généreux donateurs, est une ressource précieuse et limitée. Les payeurs de taxes le savent.

Soyons cohérents!

Le Conseil d'administration de la Fondation Saint-Joseph de l'Espérance.

COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES



La collecte pour la période des fêtes à **Saint-Raphaël**:



23 décembre

**VRAIE
DE NATURE**



30 décembre

Merci de votre collaboration!

Rapport mensuel des services des loisirs de la municipalité de Saint-Raphaël déposé au Conseil en octobre.

1. Retour sur un Halloween inoubliable à Saint-Raphaël !

Un grand merci à tous les citoyens de Saint-Raphaël pour leur incroyable participation à notre soirée d'Halloween ! L'événement de cette année a été un véritable succès, avec plus de 220 enfants repartant avec des sucreries. Chaque année, l'enthousiasme grandit, et nous sommes ravis de voir que l'événement attire toujours de plus en plus de monde.

Voici quelques chiffres à souligner :

- 40 participants au concours des bonbons au Marché Tradition
- 30 participants au Méfait des bonbons au Parc du Millénaire
- 24 participants au concours «Décore ta maison»

Nous tenons à remercier tout particulièrement les pompiers pour leurs visites et tours de camions, ainsi que les chevaux déguisés qui ont ajouté de la magie à la soirée. Merci également à la bibliothèque et à la Boîte à Sciences pour leurs animaux farfelus, à Philippe et Édith pour la présence de Paquerette la chèvre, et aux Chevaliers de Colomb pour la distribution des bonbons et des boissons chaudes.

Ce fut une magnifique soirée, remplie de rires, de convivialité et de moments magiques. Nous vous invitons à partager vos photos et souvenirs de l'événement afin de prolonger la fête et de garder ces beaux moments en mémoire. À l'année prochaine pour encore plus de frissons et de fun !

2. Souper de reconnaissance des bénévoles - Novembre 2024

En novembre, nous avons implanté une nouvelle tradition, le *Souper de reconnaissance des bénévoles*. Ce fut un moment spécial pour remercier toutes celles et ceux qui contribuent activement à la vie communautaire de Saint-Raphaël. Ce souper est l'occasion de souligner l'importance du bénévolat et de célébrer l'engagement de nos citoyens envers le Service des Loisirs.

Nous souhaitons également féliciter et encourager toutes les personnes intéressées à se joindre à notre équipe de bénévoles en 2025. Si vous souhaitez vous impliquer, n'hésitez pas à consulter notre page Facebook *Bénévolat Saint-Raphaël* et à nous contacter pour plus d'informations. Le bénévolat est une excellente manière de s'engager dans la communauté et de faire une réelle différence dans la vie de vos voisins.

3. Invitation au Marché de Noël 2024

Le temps des fêtes approche à grands pas, et nous sommes ravis de vous inviter à l'édition 2024 du *Marché de Noël de Saint-Raphaël* ! Venez célébrer la magie de Noël avec nous :

- Dates : 23 et 24 novembre
- Heures : de 10 h à 15 h
- Lieu : 104 rue du Foyer, Saint-Raphaël

Cette année, nous vous proposons une programmation riche et festive :

- Plus de 36 exposants pour trouver des cadeaux uniques
- Un délicieux dîner sur place (pour une modeste contribution)
- Une fermette pour découvrir les animaux de la saison
- Un spectacle musical enchanteur de Noël par les sœurs Létourneau
- La présence du Père Noël pour rencontrer vos enfants
- Des animations des lutins du Père Noël, avec chants, danses et bricolages
- Des petits cadeaux offerts à tous les enfants par le Cercle des Fermières
- Une séance photo de famille de Noël avec une photographe professionnelle

Nous vous encourageons vivement à venir passer un moment magique en famille et à profiter de toutes les activités et surprises préparées pour vous.

Prêts à rester seuls



Quand : le vendredi 6 décembre 2024

Où : Salle communautaire ou chalet intergénérationnel
(À confirmer)

Heures : 8h30 à 14h30

Coût : 55\$ par enfant

Pour inscrire votre enfant :

loisirs@saint-raphael.ca

ou via Sport-Plus

Informations supplémentaires :

- Votre enfant doit avoir 9 ans ou avoir 9 ans dans maximum 3 mois.
- Le paiement se fera la journée même en argent comptant ou par virement Interac.

À prévoir la journée de la formation :

- 1 dîner froid ainsi que 2 collations
- Un étui contenant un crayon, un efface et des surligneurs

DANS VOTRE MUNICIPALITÉ

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à nous contacter par courriel à loisirs@saint-raphael.ca ou par téléphone au 418-243-2853, poste 105. Nous avons hâte de vous y voir en grand nombre et de partager ensemble l'esprit des fêtes !

4. Programmation des loisirs pour hiver et printemps 2025

Enfin, nous souhaitons vous informer que nous sommes en train de préparer la programmation des loisirs pour les saisons hivernale et printanière. Nous invitons tous les citoyens à nous faire part de leurs idées et suggestions pour les activités qu'ils aimeraient voir se concrétiser dans notre communauté. Votre avis est précieux et nous souhaitons créer des événements qui correspondent à vos attentes et à vos passions !

Merci à tous pour votre soutien et votre implication. Nous vous souhaitons un mois de novembre rempli de belles rencontres, de rires et de moments partagés !

Le Service des Loisirs de Saint-Raphaël

DES NOUVELLES DU COMITÉ 175^e

À l'aube des Fêtes, je tiens à vous souhaiter un très Joyeux Temps des Fêtes, rempli de moments chaleureux, entourés de vos proches, que ce soit en famille ou entre amis. C'est le moment idéal pour savourer ces instants précieux et profiter pleinement de la magie de cette période.

Je profite également de l'occasion pour vous présenter le comité organisateur du 175^e anniversaire de notre belle municipalité. Nous mettons tout en œuvre pour vous proposer des activités intéressantes pour souligner cet événement. Nous avons hâte de vous retrouver en 2026 pour célébrer ensemble ce jalon important de notre histoire.

Je vous souhaite une fin d'année joyeuse et une année 2025 remplie de bonheur, de santé et de belles réalisations.

Au plaisir de vous voir bientôt et de partager avec vous des moments de fête et de convivialité.

Avec toute ma gratitude,
Julie



CLUB DE L'ÂGE D'OR PROGRAMME POUR DÉCEMBRE

1 DÉCEMBRE : TOURNOI DE CHARLEMAGNE À 13H

12 DÉCEMBRE : TOURNOI DE JOFFRE À 18H30

14 DÉCEMBRE : SOUPER DANSANT À 16H AU CENTRE COMMUNAUTAIRE

19 DÉCEMBRE : SOUPER DE NOËL AU LOCAL À 17H.

*AVIS DE CONVOCATION (ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE) POUR UN CHANGEMENT DE NOM DU CLUB. LE SOUPER DÉBUTERA À 17H30

À VENIR !!!!!!!

9 JANVIER : TOURNOI DE JOFFRE À 18H30

16 JANVIER : TOURNOI DE CHARLEMAGNE À 18H30

23 JANVIER : TOURNOI DE JOFFRE À 18H30

RÉSERVATION AU (418) 243-2357 OU LE (581) 983-3476



**SHUFFLEBOARD
TOUS LES MERCREDIS ET VENDREDIS
APRÈS-MIDI POUR INFO : GEORGE SAINT-AMANT 418-705-0604**

**5 AVENUE CHANOINE-AUDET
POUR LA LOCATION DE LA SALLE :
DENIS LEMELIN
418-243-3146**



Un Sapin, Une Municipalité, Un Esprit de Noël

PARTICIPEZ À LA DÉCORATION
COLLECTIVE DE NOTRE SAPIN DE NOËL !

18h30
14 décembre
Inauguration

Au Parc du Millénaire !

Décoration libre : Maintenant jusqu'au 14 décembre

La municipalité de Saint-Raphaël invite petits et grands à venir décorer le grand sapin de Noël et célébrer ensemble cette période magique.

Respectez le sapin, suivez les consignes sur place et veillez à la sécurité de tous avec du bon sens !

Pour l'inauguration :

- 🎵 Chorale locale.
- ✨ Illumination du sapin
- ☕ Service de breuvages pour réchauffer les cœurs.

Rejoignez-nous pour ce moment unique de partage et de convivialité.

Venez décorer & célébrer la magie de Noël à Saint-Raphaël !

Pour toute question, contactez la municipalité au 418-243-2853

Merci au Plantation des Noël D'antan



SOIRÉE DE FILMS



Séquences de notre 2e saison et vos chasses!

31 JANVIER | 19h

Centre Communautaire de Saint-Raphaël

CAUSE: *Comité du 175e de St-Raphaël*

POINTS DE VENTES et INFORMATIONS



Bouffard Sports, Montmagny
Municipalité de Saint-Raphaël

Boucherie Jaques Marquis, Saint-Gervais
Écotone Poulin Chasse & Pêche, Saint-Anselme

Dépanneur La Gang, Saint-Raphaël
Marché Li, La Durantaye

Dépanneur 281, Armagh

ENVOYEZ-NOUS LE VIDÉO DE VOTRE CHASSE POUR VOIR VOTRE SÉQUENCE DANS NOS SOIRÉES.

via courriel: appalacheshunters@gmail.com
ou contactez Gabriel au 418-248-7747



Suivez-nous





Cercle de fermières
de Saint-Raphaël

Message pour les Fermières – Décembre 2024 !

C'est décembre, on fête Noël!

Mardi, 10 décembre, réunion informelle. Nous aurons un dîner chaud à 11h30 au local. Si tu es intéressée à venir dîner, réserve ta place auprès de Lise ou Danielle.

Activités récréatives en après-midi.

Il y a eu le Marché de Noël les 23 et 24 novembre dernier.

Nous étions présentes avec plusieurs morceaux d'artisanat offerts en prix lors du tirage et d'autres pièces en exposition.

Merci aux visiteurs qui sont venus apprécier le travail de nos fermières.

Nous sommes toujours à votre disposition pour la préparation de vos buffets pour les après-services seulement.

Veuillez communiquer avec Lise Richard. 418-243-2543



Les chevaliers de Colomb, en action !

SAINT-RAPHAËL, CONSEIL 100083

Bonjour à tous!

C'est avec la précieuse collaboration de notre frère Chevalier, Clément Lacroix que nous avons réussi à rénover notre local. Le conseil 10083 de St-Raphaël a obtenu une subvention de 25,000\$ pour celles-ci. Comme le montant global était de 35 000\$, les membres Chevaliers ont fourni 4 775\$ monétairement et ont complété manuellement les travaux qu'ils pouvaient faire eux-mêmes. Ceux-ci ont été effectués par Jocelyn Gagnon, Clément Lacroix, Dominique Lacroix, Eddy Roy, Michel Gingras, Marcel Audet ainsi de la précieuse aide de Mme Angèle Chabot.

La croix du calvaire dans le cimetière est maintenant en place et solidement fixée grâce à M. Jean-Guy Tanguay et Michel Gingras et un merci particulier à tous ceux qui ont collaborés.

Quelques chevaliers se sont présentés à la Soirée des bénévoles organisée par la Municipalité. L'accueil, l'ambiance, la musique, tout était parfait. Félicitations à Mme Edith Chabot pour l'organisation!

Également présents à la soirée Halloween, les Chevaliers ont rendu plusieurs enfants heureux.

Pour terminer, une messe de commémoration des défunts fut célébrée le 9 novembre dernier.

Vous constaterez que les Chevaliers de Colomb sont sur une lancée de partage et s'impliquent de plus en plus dans notre communauté; la croix nous servant de phare dans tous nos projets.

Un simple merci à tous ceux qui nous encouragent par l'achat de billets pour les oeuvres!



PROCÈS-VERBAUX

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE BELLECHASSE
MUNICIPALITÉ DE SAINT-RAPHAËL

SÉANCE ORDINAIRE du Conseil de la Municipalité de Saint-Raphaël, le **5 novembre 2024**, à 19h30, au Centre communautaire, à laquelle séance sont présents le maire Monsieur Richard Thibault et les conseillers suivants:

Siège #2 - Gaétan Roy Siège #4 - Tonia Despont

Siège #5 - Michel Turcot Siège #6 - Éric Trudel

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Guylaine Larochelle

Siège #3 - Samuel Roy

Formant quorum sous la présidence de Monsieur Richard Thibault, Maire.

Est aussi présent Monsieur Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Maire déclare la séance ouverte.

2024-11-193

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2024

4 - MOT DU MAIRE

5 - INFORMATION PUBLIQUE

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

7.1 - DÉPÔT - Invitation au souper bénéficiaire ACFA

7.2 - DÉPÔT - Lettre de demande d'appui à « Repenser les règles sociales - Rédaction d'une constitution québécoise par et pour le peuple

7.3 - DÉPÔT - Demande d'un représentant du conseil au conseil d'établissement

7.4 - DÉPÔT - Demande de déneigement d'un secteur fermé l'hiver et habité à l'année

7.5 - RÉOLUTION - Pétition demandant de modifier la réglementation afin de le chemin et la route Tadoussac soit un chemin partagé avec les véhicules hors route.

7.6 - DÉPÔT - Invitation à la fête interculturelle

8 - GESTION DES SERVICES - ADMINISTRATION

8.1 - EMBAUCHE PERMANENTE - adjointe administrative

8.2 - RÉOLUTION - vente d'un terrain appartenant à la municipalité

8.3 - RÉOLUTION - inscription au service clicSÉOUR entreprise

9 - FINANCES

9.1 - ADOPTION des dépenses du mois d'octobre 2024

9.2 - Financement et subventions

9.3 - Dons et commandites

9.4 - RÉOLUTION - Soumissions pour l'émission de billets

9.5 - AVIS DE MOTION - Présentation des prévisions budgétaires 2025

9.6 - AVIS DE MOTION - Règlement sur la taxation

9.7 - AVIS DE MOTION - Règlement sur la tarification

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - DÉPÔT des permis et certificats d'octobre 2024

10.2 - RÉOLUTION - droit de parc relié à une opération cadastrale

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel d'octobre de la sécurité publique

12 - TRAVAUX PUBLICS

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'octobre 2024 des travaux publics

12.2 - RÉOLUTION / Approbation / Programmation (TECQ) - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024

12.3 - RÉOLUTION - Arrêt du ramassage de neige

13 - LOISIRS

13.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'octobre 2024 du service des loisirs

13.2 - RÉOLUTION - Projet Guette ta glace

13.3 - RÉOLUTION - Demande de permis de réunion

14 - LÉGISLATION

14.1 - DÉPÔT - Intérêts pécuniers des membres du conseil

14.2 - ADOPTION - Politique de déneigement

14.3 - ADOPTION - Politique d'aliénation des immeubles

14.4 - ADOPTION - Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail

14.5 - AVIS DE MOTION - Règlement concernant la construction et l'entretien des ponceaux d'entrée privée ainsi que des fossés de chemins de responsabilité municipale

14.6 - AVIS DE MOTION - Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Raphaël

14.7 - AVIS DE MOTION - Règlement relatif à l'utilisation de l'écocentre

PROCÈS-VERBAUX

- 14.8 - AVIS DE MOTION - Amendement au règlement autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux
- 14.9 - RÉSOLUTION - Pétition demandant de modifier la réglementation afin de le chemin et la route Tadoussac soit un chemin partagé avec les véhicules hors route.
- 14.10 - RÉSOLUTION - Demande de soutien pour le règlement sur la valorisation des matières résiduelles - appui aux municipalités
- 14.11 - RÉSOLUTION - Demande d'appui à Unibéton pour le projet de nouvelle carrière auprès de la CPTAQ
- 14.12 - RÉSOLUTION - Nomination de la personne responsable d'appliquer l'entente relative aux obstructions dans les cours d'eau

15 - VARIA

16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

18 - DOCUMENTATION DE LA SÉANCE DE TRAVAIL (HORS SÉANCE DU CONSEIL)

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER l'ordre du jour tel quel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2024-11-194

3.1 - Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2024

Une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 1er octobre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 1er octobre 2024

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4 - MOT DU MAIRE

Le mot du maire est reproduit en tout ou en partie dans le journal municipal.

5 - INFORMATION PUBLIQUE

Présentation de la présidente du comité du 175e de Saint-Raphaël

6 - PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS

Questions du public sur place:

1. Mme Laflamme demande une vérification des numéros ci-viques sur le rang Ste-Catherine, la séquence serait erronée;

Une validation sera effectuée.

2. Une citoyenne demande pourquoi la SAAQ a été fermée; Monsieur le maire explique les raisons financières et administratives de la fermeture et réfère la citoyenne au procès-verbal passé traitant de ce sujet.

Questions du public par courriel / courrier:

Aucune.

7 - CORRESPONDANCE REÇUE

Ce point couvre les demandes directement adressées au conseil municipal

7.1 - DÉPÔT - Invitation au souper bénéfique ACFA

Le conseil ne participera pas à cette activité.

7.2 - DÉPÔT - Lettre de demande d'appui à « Repenser les règles sociales - Rédaction d'une constitution québécoise par et pour le peuple

Le conseil ne prendra pas part à cette demande.

7.3 - DÉPÔT - Demande d'un représentant du conseil au conseil d'établissement

Le conseil demandera le calendrier de rencontre et participera en alternance aux réunions ou délèguera un représentant municipal.

7.4 - DÉPÔT - Demande de déneigement d'un secteur fermé l'hiver et habité à l'année

Le conseil prend en délibération la demande et se positionnera à une prochaine séance.

2024-11-195

7.5 - RÉSOLUTION - Pétition demandant de modifier la réglementation afin de le chemin et la route Tadoussac soit un chemin partagé avec les véhicules hors route.

Le conseil prend acte du dépôt d'une pétition demandant de modifier la réglementation afin de le chemin et la route Tadoussac soit un chemin partagé avec les véhicules hors route. Le point sera traité dans la section « législation » de la présente séance.

7.6 - DÉPÔT - Invitation à la fête interculturelle

Le conseil ne participera pas à cette activité.

8 - GESTION DES SERVICES - ADMINISTRATION

2024-11-196

8.1 - EMBAUCHE PERMANENTE - adjointe administrative

ATTENDU QUE le poste d'adjointe administrative de la Municipalité était vacant suite au départ de Mme Dorilda Thibault;

ATTENDU la nécessité de combler ce poste clé au sein de la Municipalité;

ATTENDU QUE la Municipalité a mis en place un processus afin de procéder à l'embauche d'une nouvelle personne pour occuper lesdites fonctions à la Municipalité;

ATTENDU QUE les étapes du processus de recrutement ont été réalisées en toute conformité soit l'affichage public du poste, l'établissement des exigences et des critères de sélection, les

entrevues avec les candidats présélectionnés, le passage du questionnaire de mobilisation et de performance organisationnelle ainsi que l'analyse de leurs résultats;

ATTENDU QUE madame Darianne Morin a complété sa période de probation à ce poste depuis le départ de madame Thibault et qu'elle possède amplement les qualifications requises pour ce type d'emploi;

ATTENDU l'évaluation très positive et supérieure aux attentes réalisée par madame Valérie Bergeron, adjointe de direction et greffière-trésorière adjointe;

ATTENDU le désir de madame Morin de continuer à s'impliquer dans la municipalité au-delà de son mandat d'emploi;

ATTENDU QUE suite à ce processus d'embauche, le comité de sélection accompagné de la Firme Kaléi, ressources humaines recommande l'embauche de madame Darianne Morin, à titre d'adjointe administrative, et ce, à compter du 5 novembre 2024 ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Un conseiller demande de s'abstenir de voter n'ayant pas été présent lors de l'embauche.

- D'AUTORISER l'embauche de madame Morin, à titre d'adjointe administrative, et ce, à compter du 5 novembre 2024 ;
- D'AUTORISER monsieur Richard Thibault, Maire et madame Valérie Bergeron, adjointe de direction, à signer un contrat à durée indéterminée énumérant les conditions d'emploi relatifs au poste mentionné aux présentes ainsi que les fonctions supplémentaires liées à l'administration.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

2024-11-197

8.2 - RÉOLUTION - vente d'un terrain appartenant à la municipalité

CONSIDÉRANT le souhait de la municipalité de se départir d'actifs non utilisés;

CONSIDÉRANT le souhait de la municipalité d'utiliser ces opportunités afin de favoriser le développement;

CONSIDÉRANT que la vente de terrains permet des entrées de fonds et de taxes supplémentaires;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Saint-Raphaël a reçu en bonne et due forme une promesse d'achat concernât l'amorce de route d'une superficie de 440 mètres carrés attenant au lot 3 692 267;

CONSIDÉRANT que le montant proposé correspond à celui inscrit à la « Politique d'aliénation des immeubles » de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER le directeur général et greffier-trésorier à accepter la promesse d'achat au montant de 1 800\$ et de procéder à la vente du bien selon les règles en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-11-198

8.3 - RÉOLUTION - inscription au service clicSÉCUR entreprise

RÉOLUTION ÉCRITE tenant lieu de la réunion du conseil municipal.

ATTENDU QUE monsieur Morin agit pour et au nom de la municipalité de Saint-Raphaël et en est le représentant officiel auprès des instance gouvernementale;

ATTENDU QUE monsieur Morin doit avoir accès au service clicSÉCUR dans le cadre de ses fonctions;

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE Monsieur Claude Morin, Adm.A., directeur général et greffier-trésorier (ci-après le représentant), soit autorisé à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription à clicSÉCUR et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.
- QUE le ministre du Revenu soit autorisé à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription à clicSÉCUR.

En conséquence, les membres du conseil de la municipalité adoptent cette résolution à la séance du conseil mentionnée ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Considérant que tous les membres du conseil de la municipalité de Saint-Raphaël qui ont le droit de voter relativement à cette résolution l'ont approuvée, elle est adoptée et entre en vigueur le 6 novembre 2024.

Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité et en fait partie intégrante.

9 - FINANCES

2024-11-199

9.1 - ADOPTION des dépenses du mois d'octobre 2024

ATTENDU QU'UNE copie de la liste des comptes du mois d'octobre 2024 a été remise à tous les membres du conseil au moins 48 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance;

ATTENDU QUE l'ensemble du dossier de facturation ainsi que les pièces justificatives étaient disponibles pour consultation et analyse durant la semaine précédant le conseil;

ATTENDU QU'UNE dépense non-récurrente de 145 230.19\$ est incluse à la somme des paiements pour la réfection des stations de pompage des eaux usées et que cette somme sera remboursable intégralement à la reddition de compte dans le cadre du

programme TECQ 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER les dépenses d'octobre payées par le greffier-trésorier et d'autoriser le paiement des comptes au montant total de 398 329.77\$

Je soussigné, Claude Morin, directeur général et greffier-trésorier, certifie que la municipalité a, dans son compte général, les crédits pour payer ces dépenses.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9.2 - Financement et subventions

L'équipe municipale s'active à saisir toutes les opportunités de financement et de subventions afin de soutenir la santé financière de la municipalité de même que supporter les projets des différents départements. Suivi des demandes:

- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL) (139 538\$) - confirmé
- Programme d'aide à la voirie locale (PAVL), volet redressement 1er rang, 5e rang et rang du Sault (4 000 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide financière pour les bâtiments municipaux (PRABAM) (125 000\$) - confirmé
- Programme d'amélioration et de construction d'infrastructure municipale (PRACIM) (596 000\$) - confirmé
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ) (900 000\$) - confirmé
- Programme d'aide à l'embauche d'étudiant, (6 500\$) - confirmé
- Fonds d'accessibilité aux infrastructures publics, (200 000\$) - en attente de la réponse
- Fonds d'amélioration des infrastructures de loisirs, (82 000\$) - confirmé
- Programme d'infrastructure sportive et récréative, (700 000\$) - en préparation de dépôt
- Coup de cœur Desjardins - jardins communautaires, (4 000\$) - confirmé
- Programme de soutien aux activités bénévoles (1500\$) - confirmé
- Programme emploi vert - embauche d'un étudiant pour l'entretien des parcs (5 062\$) - confirmé
- Programme nouveaux horizons (20 000\$) - confirmé
- Programme de modules de parc-Prévention de la violence faites aux enfants (15 000\$) – refusé
- Programme soutien financier pour les espaces culturels (11 750\$) – confirmé

- Programme Soutien financier pour favoriser les activités locales (1 260\$) - confirmée
- Programme pour la réussite du français en loisirs (15 000\$) - en attente de la réponse
- Programme culturel pour la santé mentale des jeunes 12-18 ans (30 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide à la voirie locale - volet projets particuliers d'amélioration des routes (16 810\$) - confirmée
- Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées 2024-2025 (750\$) - confirmée
- Programme de la taxe sur l'essence et la contribution du Québec (TECQ 2024-2028 (1 125 000\$) - confirmée
- Programme URLS-CA soutenir les initiatives locales « Réaménagement Unité Mobile des Loisirs » (6 600\$) - en attente de la réponse
- Programme URLS-CA soutenir les initiatives locales « Amélioration des activités culturelles de la bibliothèque » (5 000\$) - en attente de la réponse
- Programme d'aide à l'action bénévole (1 500\$) - en attente de la réponse

L'ensemble des travaux de financement serviront les besoins de la municipalité et de ces citoyens et représentent une contribution potentielle maximale de

Les travaux de demandes de subventions en cours offrent un potentiel monétaire en 2024 de 7 993 270\$

2024-11-200

9.3 - Dons et commandites

Aucun dossier.

2024-11-201

9.4 - RÉSOLUTION - Soumissions pour l'émission de billets

ATTENDU QUE la Municipalité de Saint-Raphaël a demandé, à cet égard, par l'entremise du système électronique « Service d'adjudication et de publication des résultats de titres d'emprunts émis aux fins du financement municipal », des soumissions pour la vente d'une émission de billets, datée du 13 novembre 2024, au montant de 212 300 \$;

ATTENDU Qu'à la suite de l'appel d'offres public pour la vente de l'émission désignée ci-dessus, le ministère des Finances a reçu deux soumissions conformes, le tout selon l'article 555 de la Loi sur les cités et les villes (RLRQ, chapitre C-19) ou l'article 1066 du Code municipal du Québec (RLRQ, chapitre C-27.1) et de la résolution adoptée en vertu de cet article.

1 - FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.

39 100 \$ 3,70000 % 2025

40 700 \$ 3,65000 % 2026

42 400 \$ 3,70000 % 2027

44 200 \$ 3,80000 % 2028

45 900 \$ 3,85000 % 2029

Prix : 98,76600 Coût réel : 4,20854 %

2 - CAISSE DES JARDINS DE BELLECHASSE

39 100 \$ 4,31000 % 2025

40 700 \$ 4,31000 % 2026

42 400 \$ 4,31000 % 2027

44 200 \$ 4,31000 % 2028

45 900 \$ 4,31000 % 2029

Prix : 100,00000 Coût réel : 4,31000 %

ATTENDU QUE le résultat du calcul des coûts réels indique que la soumission présentée par la firme FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. est la plus avantageuse;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE le préambule de la présente résolution en fasse partie intégrante comme s'il était ici au long reproduit;
- QUE la Municipalité de Saint-Raphaël accepte l'offre qui lui est faite de FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC. pour son emprunt par billets en date du 13 novembre 2024 au montant de 212 300 \$ effectué en vertu du règlement d'emprunt numéro 2019-204. Ces billets sont émis au prix de 98,76600 pour chaque 100,00 \$, valeur nominale de billets, échéant en série cinq (5) ans;
- QUE les billets, capital et intérêts, soient payables par chèque à l'ordre du détenteur enregistré ou par prélèvements bancaires préautorisés à celui-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-1-202

9.5 - AVIS DE MOTION - Présentation des prévisions budgétaires 2025

Avis de motion est, par la présente, donné par Tonia Despont qu'il sera présenté en séance extraordinaire du 10 décembre 2024, les prévisions budgétaires pour l'exercice financier 2025 de la Municipalité.

2024-11-203

9.6 - AVIS DE MOTION - Règlement sur la taxation

Avis de motion est, par la présente, donné par Eric Trudel, qu'il sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement no. 2025-235 intitulé :

« Règlement sur l'imposition des taxes foncières et des compensations pour services municipaux pour l'exercice financier 2025 », tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité.

2024-11-204

9.7 - AVIS DE MOTION - Règlement sur la tarification

Avis de motion est, par la présente, donné par Eric Trudel, qu'il

sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement no. 2025-236 intitulé :

« Règlement de tarification des biens et services pour l'exercice financier 2025 », tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité

10 - URBANISME-DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

10.1 - DÉPÔT des permis et certificats d'octobre 2024

En octobre, les services municipaux ont émis 16 permis ou certificats dont:

- Permis d'agrandissement: 1
- Permis de rénovation: 3
- Certificat de démolition: 1
- Certificat d'autorisation pour piscine: 1
- Permis d'addition d'un bâtiment: 3
- Permis de lotissement: 1
- Permis de captage des eaux souterraines: 1
- Permis d'installation septique: 1
- Permis de brûlage: 4

2024-11-205

10.2 - RÉSOLUTION - droit de parc relié à une opération cadastrale

ATTENDU QU'une demande de permis de lotissement a été faite pour subdiviser le lot #3 691 700 ;

ATTENDU QU'en vertu de l'article 50 du Règlement de lotissement #2022-230 de la Municipalité, toute opération cadastrale nécessite, soit une cession gratuite de 10 % de la superficie du terrain à la municipalité ou soit le versement d'une contribution monétaire équivalent à 10 % de la valeur du terrain ;

ATTENDU QUE la valeur de la portion du terrain lotis a été établie à 150 000\$ selon l'évaluation municipale, tel que le prévoit le Règlement de lotissement #2022-230 ;

ATTENDU QUE le secteur visé par la demande ne nécessite pas de parc ou terrain de jeux ;

ATTENDU QUE le propriétaire devra verser une contribution monétaire tel que prévoit le règlement ;

ATTENDU QUE la somme à être versée est de quinze mille dollars (15 000 \$) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la cession de 10 % de la superficie du terrain soit faite par une contribution monétaire d'un montant de vingt-cinq mille dollars (15 000\$), soit tel que prévoit le Règlement de lotissement #2022-230.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

11 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

11.1 - DÉPÔT du rapport mensuel d'octobre de la sécurité publique

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois d'octobre 2024 du service de sécurité publique.

12 - TRAVAUX PUBLICS

12.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'octobre 2024 des travaux publics

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois d'octobre 2024 du service des travaux publics.

2024-11-206

12.2 - RÉSOLUTION / Approbation / Programmation (TECQ) - Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec 2019-2024

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2019 à 2023;

ATTENDU QUE La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

ATTENDU QUE la municipalité doit réviser sa programmation afin de maximiser les remboursements et doit présenter un portrait réel des travaux exécutés;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- QUE la municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2019-2023;
- QUE la municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux no.6 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation;

- QUE la municipalité s'engage à atteindre le seuil minimal d'immobilisations qui lui est imposé pour l'ensemble des cinq années du programme;
- QUE la municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution;
- QUE la municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe comporte des coûts réels vérifiables et reflète les prévisions de coûts des travaux admissibles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-11-207

12.3 - RÉSOLUTION - Arrêt du ramassage de neige

ATTENDU QU'UNE résolution avait été déposée afin d'offrir le service de ramassage de neige pour certains résidents ou secteurs;

ATTENDU QU'UNE pétition a été déposée, présentant une demande à la municipalité en date du 1er octobre dernier afin d'arrêter le ramassage de neige;

ATTENDU QUE selon la loi sur les compétences municipales, article 69, toute municipalité locale peut projeter la neige qui recouvre une voie publique sur les terrains privés contigus. 2005, c. 6, a. 69.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE RETIRER le secteur de la rue Beaudry du service de ramassage de neige à partir de la prochaine taxation (2025);
- D'AUTORISER le greffier-trésorier à modifier les codes de taxations supplémentaires des résidents du secteur désigné afin qu'ils ne doivent plus payer la surtaxe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

13 - LOISIRS

13.1 - DÉPÔT du rapport mensuel du mois d'octobre 2024 du service des loisirs

Dépôt est fait au conseil par le greffier-trésorier, monsieur Claude Morin, du rapport mensuel du mois d'octobre 2024 du service des loisirs.

2024-11-208

13.2 - RÉSOLUTION - Projet Guette ta glace

ATTENDU QUE le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) a élaboré et mis en place le projet Guette ta glace, qui vise à :

- Accompagner les municipalités dans la prise de données sur l'état des patinoires extérieures et les conséquences sur l'accès aux loisirs reliés aux patinoires;
- Soutenir et diffuser les meilleures pratiques d'entretien de la glace;

- Faciliter la communication et la compréhension en lien avec les changements climatiques pour les citoyens et citoyennes;
- Fournir de l'expertise aux municipalités souhaitant aller plus loin dans l'adaptation aux changements climatiques.

ATTENDU QUE le Conseil régional de l'environnement Chaudière-Appalaches (CRECA) fournisse à la municipalité les outils suivants, gratuitement :

- L'accessibilité à un responsable du projet
- L'abonnement à l'application de communication pendant les hivers 2024-2025 et 2025-2026
- Un événement de lancement
- Un gala de fin d'événement
- Une bannière de participation au projet
- Un rapport (portrait) de l'état de la patinoire et celui des autres municipalités participantes

ATTENDU QUE la coordonnatrice aux loisirs de la municipalité s'engage à participer au projet Guette ta glace par :

- L'utilisation de l'outil de communication entre la municipalité et les citoyens faisant état de la ou des patinoire(s) et ce, de façon quotidienne (minimum 1 fois par jour pour indiquer l'état de la patinoire) pour les hivers 2024-2025 et 2025-2026 (incluant la connexion à leurs médias actuels de communication si souhaité)
- Rendre disponible un membre du personnel pour la formation sur l'outil de communication
- La participation à la promotion du projet avec leurs outils de communication existants (ex. page Web de la municipalité, Facebook, etc.) pour favoriser la participation de sa population
- La complétion de questionnaires et suivis en cours et à la fin du projet pour faire état des retombées de celui-ci
- De partage de bonnes pratiques d'entretien de patinoire (communauté de pratique)
- Réseautage avec les autres municipalités

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Raphaël souhaite participer à la hauteur de sa capacité aux activités :

- De partage de bonnes pratiques d'entretien de patinoire (communauté de pratique)
- Réseautage avec les autres municipalités

IL EST PROPOSÉ PAR : Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AUTORISER madame Édith Chabot, coordonnatrice aux loisirs, à signer au nom de la municipalité de Saint-Raphaël tous les documents relatifs au projet présenté dans le cadre du projet Guette ta glace.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-11-209

13.3 - RÉSOLUTION - Demande de permis de réunion

RÉSOLUTION ÉCRITE tenant lieu de la réunion du conseil municipal.

ATTENDU QUE madame Edith Chabot agit pour et au nom de la municipalité de Saint-Raphaël et en est le représentant officiel auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux.

ATTENDU QUE madame Chabot doit avoir accès au service de demande de permis dans le cadre de ses fonctions;

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE madame Edith Chabot, coordonnatrice aux loisirs (ci-après le représentant), soit autorisé à signer, au nom de la municipalité, les documents requis pour l'inscription de permis et, généralement, à faire tout ce qu'il jugera utile et nécessaire à cette fin.
- QUE la Régie soit autorisée à communiquer au représentant les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires aux demandes de permis de réunion.

En conséquence, les membres du conseil de la municipalité adoptent cette résolution à la séance du conseil mentionnée ci-dessus.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Considérant que tous les membres du conseil de la municipalité de Saint-Raphaël qui ont le droit de voter relativement à cette résolution l'ont approuvée, elle est adoptée et entre en vigueur le 6 novembre 2024.

Un exemplaire de cette résolution est conservé au registre des procès-verbaux de la municipalité et en fait partie intégrante

14 - LÉGISLATION

14.1 DÉPÔT - Intérêts pécuniers des membres du conseil

Conformément aux articles 357 et 358 de la Loi sur les élections et les référendums municipaux, le directeur général et greffier-trésorier atteste et dépose au conseil la déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil municipal.

Le directeur général et greffier-trésorier effectuera la transmission au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH), dans les délais prescrits.

2024-11-210

14.2 - ADOPTION - Politique de déneigement

Une copie de la politique relative au déneigement et aux bonnes pratiques hivernales a été remise à tous les membres du conseil lors de la session de travail du mois d'octobre afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture à la présente séance;

La politique relative au déneigement et aux bonnes pratiques hivernales a fait aussi l'objet de discussions, de commentaires et de modification suite à la dernière et lesdites modifications ont été amendées dans la politique actuelle;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER la politique relative au déneigement et aux bonnes pratiques hivernales tel que rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

2024-11-211

14.3 - ADOPTION - Politique d'aliénation des immeubles

Une copie de la politique d'aliénation des immeubles a été remise à tous les membres du conseil lors de la session de travail du mois d'octobre afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture à la présente séance;

La politique d'aliénation des immeubles a fait aussi l'objet de discussions, de commentaires et de modification suite à la dernière et lesdites modifications ont été amendées dans la politique actuelle;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER la politique d'aliénation des immeubles tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-11-212

14.4 - ADOPTION - Politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail

Une copie de la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail a été remise à tous les membres du conseil lors de la session de travail du mois d'octobre afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture à la présente séance;

La politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité au travail a fait aussi l'objet de discussions, de commentaires et de modification suite à la dernière et lesdites modifications ont été amendées dans la politique actuelle;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Gaëtan Roy

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'ADOPTER la politique de prévention et de prise en charge du harcèlement, de la violence et de l'incivilité aux travaux tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-11-213

14.5 - AVIS DE MOTION - Règlement concernant la construction et l'entretien des ponceaux d'entrée privée ainsi que des fossés de chemins de responsabilité municipale

Avis de motion est, par la présente, donné par Tonia Despont qu'il sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement no. 2025-237 intitulé :

« Règlement concernant la construction et l'entretien des ponceaux d'entrée privée ainsi que des fossés de chemins de responsabilité municipale », tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité.

2024-11-214

14.6 - AVIS DE MOTION - Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Raphaël

Avis de motion est, par la présente, donné par Eric Trudel qu'il sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement no. 2025-237 intitulé :

« Règlement sur la régie interne des séances du conseil de la municipalité de Saint-Raphaël », tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité.

2024-11-215

14.7 - AVIS DE MOTION - Règlement relatif à l'utilisation de l'écocentre

Avis de motion est, par la présente, donné par Eric Trudel qu'il sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement no. 2025-239 intitulé :

« Règlement relatif à l'utilisation de l'écocentre », tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité

2024-11-216

14.8 - AVIS DE MOTION - Amendement au règlement autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux

Avis de motion est, par la présente, donné par Eric Trudel qu'il sera adopté à une prochaine assemblée, le règlement numéro 2024-009 intitulé :

« Règlement autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux », tel que lu et reproduit au registre des règlements de la Municipalité

2024-11-217

14.9 - RÉOLUTION - Pétition demandant de modifier la réglementation afin de le chemin et la route Tadoussac soit un chemin partagé avec les véhicules hors route.

ATTENDU QU'EN vertu de la Loi sur les véhicules hors route, chapitre V-1.3, une municipalité peut adopter un règlement sur le partage de la route de juridiction municipale;

ATTENDU QUE la circulation des VHR est interdite sur les chemins publics selon le code de la sécurité routière et que selon la loi sur les véhicules hors route, il est interdit de circuler sur les chemins publics, sauf dans de rares exceptions prévues par la loi;

ATTENDU QUE le règlement no.2019-200 est en vigueur sur le territoire de la Municipalité de Saint-Raphaël et identifie les routes municipales partagées avec les véhicules hors route;

ATTENDU QU'UN règlement sur la circulation des VHR est requis pour le partage de la route;

ATTENDU QUE la loi vise également à favoriser une cohabitation harmonieuse de la pratique récréative des véhicules hors route avec les activités des autres usagers du territoire ainsi qu'à réduire au minimum les perturbations susceptibles d'en découler pour les milieux, du respect des citoyens;

ATTENDU QUE toutes les conditions et restrictions légales liées pour l'usage d'un VHR s'appliquent sans exceptions;

ATTENDU QUE le Conseil municipal désire permettre aux citoyens d'être entendus concernant le partage des routes et les autorisations de circuler dans la municipalité;

ATTENDU QUE le dépôt d'une pétition par la majorité des citoyens du secteur Tadoussac, le Conseil municipal juge à propos d'encadrer l'usage des VHR sur son territoire et juge pertinent d'amender le règlement afin de permettre la circulation de VHR et d'y ajouter la route et le chemin Tadoussac pour les citoyens du secteur;

ATTENDU QU'UN avis de motion du présent règlement a été adopté à la séance ordinaire tenue le 5 novembre 2024;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir lu le présent amendement au règlement et renoncent à sa lecture ;

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- D'AMENDER et D'ABROGER le règlement #2019-200 intitulé : « Règlement autorisant la circulation des véhicules hors route sur certains chemins municipaux » afin de permettre l'usage de VHR dans le secteur Tadoussac selon les lois en vigueur;
- DE DÉPÔSER un premier projet dudit règlement au long au Livre des règlements de la Municipalité sous le numéro 2024-009 lors de la prochaine séance afin de permettre aux citoyens de présenter leurs demandes avant l'adoption finale dudit règlement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-11-218

14.10 - RÉSOLUTION - Demande de soutien pour le règlement sur la valorisation des matières résiduelles - appui aux municipalités

ATTENDU la demande d'appui de la municipalité de Notre-Dame-Auxiliatrice-de-Buckland pour la résolution numéro 2024-08-05 de demande de soutien pour le règlement sur la valorisation des matières résiduelles;

ATTENDU QUE le Règlement sur la valorisation des matières résiduelles couvre les matières issues des chantiers de voirie.

ATTENDU QUE le Règlement prohibe la contamination des sites de disposition des matières résiduelles;

ATTENDU QUE des analyses sont requises pour s'assurer de la teneur en contaminant des matières résiduelles telles que le matériel d'excavation de route ou de nettoyage de fossé;

ATTENDU QUE les laboratoires et les firmes spécialisées dans ce type d'analyse des matières sont débordés et ont des tarifs de plus en plus onéreux;

ATTENDU QUE les coûts supplémentaires engendrés par ces mesures sont un frein à l'entretien des infrastructures municipales;

ATTENDU QUE l'entretien et l'amélioration des chemins occupent une part importante des budgets municipaux et que les aides sont en diminution pour ce genre de travaux;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec reconnaît que les municipalités du Québec sont des gouvernements de proximité et des acteurs importants dans la vitalité des régions.

IL EST PROPOSÉ PAR : Eric Trudel

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE la Municipalité demande au gouvernement d'intervenir auprès du ministère de l'Environnement, de la lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs, du ministère des Transports et de la Mobilité durable et au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin que des mesures soient prises pour réduire le fardeau législatif ou fournir de l'aide aux municipalités pour se conformer aux exigences environnementales.
- QU'UNE copie de cette résolution soit envoyée pour demander un appui à la MRC de Bellechasse, à l'ensemble des municipalités de la MRC de Bellechasse, à la députée Madame Stéphanie Lachance, à Monsieur Pierre Drouin, directeur régionale la Chaudière-Appalaches du ministre des Affaires et de l'habitation et à la Table régionale des élus municipaux de la Chaudière-Appalaches (TREMCA).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

2024-11-219

14.11 - RÉSOLUTION - Demande d'appui à Unibéton pour le projet de nouvelle carrière auprès de la CPTAQ

ATTENDU une demande de la part de « Unibéton, division de Ciment Québec Inc. », pour l'autorisation d'un nouveau projet en zone agricole et l'usage de sablière/gravière auprès de la CPTAQ, pour les lots suivants :

- Lot # 3 691 720 du Cadastre du Québec, Municipalité de Saint-Raphaël;
- Lot # 3 886 397 du Cadastre du Québec, Municipalité de Saint-Raphaël;
- Lot # 3 886 398 du Cadastre du Québec, Municipalité de Saint-Raphaël;

ATTENDU QU' une résolution du conseil de la Municipalité est nécessaire à la demande de « Unibéton, division de Ciment Québec Inc. » auprès de la CPTAQ ;

ATTENDU QUE cette demande vise un nouveau développement de carrière / sablière ;

ATTENDU QUE le développement de nouveaux sites de carrières / sablières de même que les transferts d'exploitation sont présentement sous une résolution de refus de développement sur le territoire et d'arrêt d'exploitation;

ATTENDU QU' Unibéton n'a pas fait de représentation publique auprès de la population de Saint-Raphaël pour présenter ce projet de nouveau développement de carrière / sablière;

ATTENDU QU' Unibéton n'a pas présenté un plan clair du projet incluant l'ensemble des mesures qui seraient mis en œuvre pour notamment:

- Prévenir toute problématique environnementale du site visé;
- Prévenir l'ensemble des inconvénients et des mesures correctrices pour celles-ci pour le secteur concerné;
- Compenser la municipalité pour les dommages et inconvénients autre que la redevance à la MRC;
- Et principalement, pour obtenir une acceptation sociale de la population de Saint-Raphaël.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE DEMANDER à Unibéton de revoir son projet en présentant celui-ci à la population, en sondant la population sur le sujet et en présentant un plan complet incluant les éléments cités à la résolution avant que le conseil appui ou non ce nouveau développement.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

2024-11-220

14.12 - RÉSOLUTION - Nomination de la personne responsable d'appliquer l'entente relative aux obstructions dans les cours d'eau

ATTENDU que la MRC de Bellechasse a compétence à l'égard des cours d'eau situés sur son territoire en vertu des articles 103 à 108 de la Loi sur les compétences municipales (LCM);

ATTENDU que l'article 108 de la LCM autorise la MRC à convenir d'une entente avec une municipalité locale afin de lui confier, notamment, la gestion des travaux prévus à la sous-section 1 de la section 1 du chapitre 3 de la Loi;

ATTENDU que le 17 mars 2021 une entente a été ratifiée entre la MRC et les vingt (20) municipalités du territoire afin de confier aux municipalités locales l'exécution et la gestion des travaux requis pour rétablir l'écoulement normal des eaux d'un cours d'eau lorsqu'elle est informée de la présence d'une obstruction qui menace la sécurité des personnes ou des biens, selon ce que prévoit l'article 105 de la LCM;

ATTENDU que chaque municipalité doit désigner une personne responsable d'appliquer les dispositions de l'entente pour lesquelles elle est visée.

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- DE désigner monsieur Claude Morin, directeur général à titre de personne responsable d'appliquer l'entente relative aux obstructions dans les cours d'eau.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

15 - VARIA

16 - DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Plusieurs citoyens émettent des commentaires et des questions concernant le projet d'Unibéton. Le conseil réitère que sa position est d'aviser Unibéton que le projet est incomplet et qu'une assemblée publique sera nécessaire afin qu'Unibéton présente son projet à la population avant de prendre une position. Il réitère aux citoyens la teneur de la résolution prise précédemment.

2024-11-221

17 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets étant tous traités,

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Tonia Despont

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

- QUE cette séance ordinaire soit levée, l'ordre du jour étant épuisé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Fermeture à 21 H 05

Richard Thibault
Maire

Claude Morin, Adm.A.
Directeur général et Greffier-trésorier

18 - DOCUMENTATION DE LA SÉANCE DE TRAVAIL (HORS SÉANCE DU CONSEIL)

1. Dossiers du maire
2. Dossiers du directeur général
3. Développements domiciliaires actuels et risques de zonage
4. Parc Bouchard
5. Suivi estimation ingénieurs: Bernard-Dumont
6. Varia

PROCÈS-VERBAUX

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL

C/P REGISTRE DES CHÈQUES - PAIEMENTS DIRECTS ACP

REAL HUOT INC.....	153.84	THIBAUT RICHARD	45.00
MRC BELLECHASSE.....	11 755.93	CHABOT ÉDITH.....	119.77
CIMENT QUÉBEC INC.....	5 783.18	THIBAUT DORILDA	900.00
BOIVIN & GAUVIN INC.....	7 643.54	LIBRAIRIE LIVRES EN TÊTE INC.	31.45
INFO-MANIAC.....	68.98	BUROPRO CITATION INC.....	174.45
EMCO CORPORATION	891.06	EXTINCTEURS MONTMAGNY.....	187.81
FILGO ENERGIESONIC INC.....	4 049.09	JAVEL BOIS-FRANCS (2743-2855 QUÉBEC INC)	454.16
AREO-FEU LIMITEE.....	4 436.61	ENVIRONOR CANADA INC.	10 205.00
HYDRAULIQUE ST-ISIDORE INC.....	256.66	CLOUDLI OMNIVIGIL SOLUTIONS	34.58
GRAVIER SAINT-RAPHAEL	434.59	PROPANE GRG	1 235.93
SINTO INC.	1 660.61	CRÉAPHISTE.....	1 450.41
PIECES D'AUTOS G.G.M. INC.	2 060.90	AQUATECH INC.....	10 640.36
FQM FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE.....	366.89	IMPACT ALARME INC.....	3 158.36
VALERIE BERGERON	1 381.82	GYROTECH	2 345.49
PAPINEAU LILIANNE	350.00	LUC OUELLET ÉLECTRIQUE INC.	4 791.57
MORIN DARIANNE	50.00	LES ENTREPRISES DONALD BOLDOC INC.	643.86
SMS ÉQUIPEMENT	8 216.57	ACIER PICARD INC.....	6 565.21
LG SOLUTIONS ÉLECTRIQUES INC	112.72	NOVACO.....	207.30
CUATRO ARCHITECTURE	8 738.10	CARRIÈRES RIVE-SUD INC.....	2 654.63
EQIP SOLUTION GENIE.....	3 056.40	MARTIN & LEVESQUE INC.....	503.82
DHC AVOCATS	847.84	TETRA TECH QI INC.....	27 520.94
GROUPCO CONSTRUCTION INC.....	159 046.00	AKIFER GÉNIE-CONSEIL.....	8 370.18
PAUSE CAFE JACQUELINE INC.....	86.23	BMR MAG. H. LETOURNEAU INC.....	1 507.05
LONGCHAMPS DENISE	545.00	LAFONTAINE INC.	143.72
BSA EQUIPEMENTS INC.	344.93	OLIVIER GAGNE MINI-MOTEUR INC	793.84
NUMÉRIQUE.CA.....	2 173.04	CONSTRUCTION RÉNOVATION DENIS GUAY	2 155.78
CLIMATISATION DERY	5 743.00	AVANTIS COOPÉRATIVE.....	5 605.15
COMPLEXE SANTE SAINT-RAPHAEL INC.....	2 494.24	9196-4056 QUÉBEC INC.....	948.54
PLASTITECH	1 513.37	EUROFINS ENVIRONEX.....	5 813.76
POSTE CANADA, SOCIETE CANADIENNES	221.15	MORIN CLAUDE.....	45.00
RNATUREL.....	1 379.70	TOTAL.....	346 931.38
ENGLOBE CORP.	9 837.63		
SIGNALISATION LÉVIS INC.....	992.87		
RÉSEAU BIBLIO CAPITALE-NAT. ET.....	116.89		
CAUCA.....	824.37		
TRADITION - 8787.....	44.51		

PROCÈS-VERBAUX

MUNICIPALITE SAINT-RAPHAEL C/P Registre des chèques

CHOQUETTE CKS.....	2 114.81	BOULET DÉPÔT.....	519.00
PUROLATOR INC.....	127.95	HERVÉ FERLAND TRANSPORT INC.	46 541.93
CHANSONNIER PATRICK GEMME.....	600.00	51 398.39.....	
FERME NAPOLIE.....	1 494.70		



Municipalité de
Saint-Raphaël

Tous les employés ainsi que les conseillers de la municipalité désire vous souhaiter de joyeuses fêtes entourées de ceux que vous aimez et vous adresse ses meilleurs voeux pour la nouvelle année.



À la recherche d'une solution pour promouvoir vos services !

Il nous reste de la place sur notre page des annonceurs

Publicité dans le journal municipal

Format carte d'affaires : mensuel (30\$) Format 1/4 page : mensuel (50\$)

Pour plus d'informations, contactez la Municipalité de Saint-Raphaël au info@saint-raphael.ca ou 418 243-2853

Espace disponible

Espace disponible

ANNONCEURS



François Bourassa

Agence Sainte-Foy
Conseiller en sécurité financière

ia.ca

3045, avenue Maricourt, bur. 205
Québec (Québec) G1W 0G6
418 653-4064 1 800 898-4064
C. : 418 809-0437 F. : 1 877 781-7405
francois.bourassa@agc.ia.ca

Industrielle Alliance,
Assurance et services financiers inc.

Cabinet de services financiers



ASSURANCE

Vie
Invalidité et salaire
Maladie grave
Accidents corporels
Hypothécaire



ÉPARGNE

REER, CELI, CELIAPP et autres régimes
FERR, FRV et rentes
REEE
Fonds distincts

Rencontre à domicile possible !



PRÉARRANGEMENTS | MONUMENTS | CARTES FUNÉRAIRES

ARMAGH
418 466-2073

SAINTE-CLAIRE
418 883-3715

SAINT-DAMIEN
418 789-2143

Clinique de Masso-Kinéthérapeute

Chez Donaldda

France Roy
Masso-Kinéthérapeute

3, Avenue Beaudry, St-Raphaël

418 705-4212

Sur rendez-vous seulement
Reçu disponible



DOMINIQUE VIEN

Députée
Bellechasse—Les Etchemins—
Lévis

dominique.vien@parl.gc.ca



Ordre des
massothérapeutes
professionnels
du Québec

Reçu disponible

Emma Benigian

Masso-Kiné-Naturo-Orthothérapeute

Douleurs musculaires
Raideurs articulaires
Massages de détente
Massages pour femmes enceintes
Soins des pieds

4, Avenue Philippe-Asselin, Saint-Raphaël
Rév. : 418 705-0708 Cell. : 418 261-7883



CONSTRUCTION-
RÉNOVATION
C.D.T.
INC.

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL
418 243-2422
Cell. : 418 805-5835
construction-cdt@outlook.com
construction-renovationcdt.com

367, Boulevard St-Pierre
St-Raphaël QC G0R 4C0

R.B.Q. : 5671-9586-01

• TOITURE • PORTES ET FENÊTRES
• PATIO • CABANON • MAISON NEUVE
• FINITION INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE



SOLUTIONS
ÉLECTRICITÉ • CHAUFFAGE

ESTIMATION GRATUITE !

Michel : 418-508-0338 Benoit : 418-241-6143



Corporation
des maîtres électriciens
du Québec

R.B.Q. : 5834-4086-01

Décembre 2024

Bibliothèque
88, rue du Foyer
Mardi et mercredi : 18h30 à 20h
Samedi 9h30 à 11h

Séance du conseil
Mardi : 19h30

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
						1
2	3 4 ^E VERSEMENT TAXE	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14 Inauguration du sapin 18h30 Parc du Millénaire	15
16 VIACTIVE	17	18	19	20	21	22
23	24 	25	26	27	28	29
30	31	Réouverture du bureau le 6 janvier, 8h30				

Bureau fermé

Pickleball
Lundi 9h à 11h
Vendredi 9h à 11h

Poker
19h, Edifice Communautaire

VIACTIVE
Viactive : 13h30 au club de l'Age d'Or

Fermières :
rencontre à leur local, 13h

Volley mixte
à partir de 18h30, au gymnase

Danse country :
19h débutant & 20h intermédiaire, au centre comm.

Club de l'Age d'or :
2e et 4e jeudi du mois : Joffre 18h30,
3e jeudi du mois : Charlemagne 18h30

Dard
vendredi, 19h

Fermières :
rencontre à leur local, 13h

Volley mixte
à partir de 18h30, au gymnase

Danse country :
19h débutant & 20h intermédiaire, au centre comm.